

RÉSEAU MÈRE-ENFANT DE LA FRANCOPHONIE

APPEL À PROJETS-SUBVENTION 2019

PROJETS SCIENTIFIQUES MULTICENTRIQUES

Objectifs de la subvention des projets scientifiques multicentriques

Le Réseau mère-enfant de la Francophonie (RMEF) est un regroupement d'établissements universitaires dédiés à la santé de la mère et de l'enfant. C'est un riche observatoire de pratiques, un laboratoire vivant, une communauté unique de transfert et de développement de connaissances en matière de soins, d'enseignement, de recherche, de gestion et d'innovation.

Le RMEF met à la disposition de ses membres un budget annuel de 75 000 euros pour le démarrage de nouveaux projets. Le programme de subvention a pour objectif de favoriser le développement de projets multicentriques dans le but de :

- Promouvoir une culture de qualité des soins
- Développer de meilleures pratiques en santé maternelle et infantile dans l'ensemble des pays francophones
- Promouvoir une culture d'évaluation comparative et d'analyse des performances
- Permettre des projets de recherche clinique appliquée

Types de projets privilégiés

- Projets pilotes
- Comparaisons de pratiques
- Projets abordant les problématiques des pays en développement (dont les projets émanent de ces pays en lien avec plusieurs membres du RMEF)

Différents domaines visés

- **Gestion** : la gestion des processus et la comparaison des modèles d'organisation
- **Soins** : les pratiques de soins et les communautés de pratiques
- **Enseignement** : le transfert des connaissances
- **Recherche** : la recherche évaluative portant sur les pratiques de soins et des modes d'organisation



RÉSEAU MÈRE-ENFANT DE LA FRANCOPHONIE

APPEL À PROJETS-SUBVENTION 2019

PROJETS SCIENTIFIQUES MULTICENTRIQUES

Conditions d'admissibilité

- Le projet doit **provenir d'un établissement membre du RMEF**
- Le projet doit **être multicentrique** (rallier plusieurs établissements membres du RMEF)
- Le projet doit faire preuve d'une **rigueur et d'une qualité scientifique**
- Le projet doit requérir un **budget maximum de 10 000 euros**
- La demande doit être **rédigée en français**

Valeur de la bourse

- La bourse est d'une **valeur maximale de 10 000 euros**
- La bourse est **non renouvelable**

Critères de sélection

Les demandes sont évaluées par le comité scientifique du RMEF



Date limite

Date limite pour dépôt de la demande : 15 mars 2019

Formulaire à compléter sur le lien suivant : https://www.rmefrancophonie.org/Le-RMEF-lance-annuellement-un-appel-a-projets_a252.html et l'envoyer par courriel au rmef.hsj@ssss.gouv.qc.ca à l'attention de Sabrina Ourabah

Annnonce des résultats

Les résultats seront annoncés le **5 avril 2019**

Autres conditions

Les projets subventionnés pourraient faire l'objet d'une présentation lors du colloque annuel (session dédiée) et/ou d'une publication dans les cahiers du RMEF et/ou d'une publication externe (avec mention du soutien du RMEF).